



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?Un-vote-positif-pour-les-agents>

# Un vote positif pour les agents

- Actualités -



Date de mise en ligne : mardi 9 février 2016

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

**L'UNSA-Fonction Publique vote les premiers textes de mise en oeuvre du protocole Parcours Professionnel Carrière et Rémunération (PPCR). La Commission Statutaire Consultative du Conseil Supérieur de la Fonction Publique de l'État a étudié le mardi 9 février les projets de décrets. Les autres conseils supérieurs se sont déjà prononcés.**

Pour l'UNSA-Fonction publique, l'échange primes/points d'indice, qui bénéficiera dès 2016 aux agents de catégorie B, est positif car il permet un premier rééquilibrage symbolique entre la part de la rémunération indiciaire et la part des primes. L'ensemble du dispositif est aussi validé pour les agents de catégorie C et A pour une mise en oeuvre en 2017. **Cet échange permettra une légère hausse des pensions.**

Le passage de 4 à 3 grades pour les corps de catégorie C est acté ainsi que les procédures de reclassement. La revalorisation des grilles des catégories B a été votée.

**Notre demande d'engager avant la fin de l'année 2016 la seconde étape des discussions pour la reconnaissance des diplômes des métiers sociaux, en vue de leur intégration en 2018 dans la catégorie A, a été prise en compte.**

Deux autres textes ont été présentés :

" Le projet de décret qui permet la dématérialisation du bulletin de paye : l'UNSA s'est abstenue car certains agents exerçant dans les établissements publics ne seront pas concernés.

" La création d'une direction des achats de l'État avec un avis favorable de l'UNSA

L'UNSA-Fonction Publique poursuit son action pour que le protocole PPCR soit réellement transcrit dans les textes réglementaires.

Enfin, l'UNSA-Fonction Publique a insisté sur l'importance de réussir le rendez-vous salarial de février 2016 obtenu par la signature du protocole PPCR.